



BULLETIN D'IRRIGATION du 11 au 17 juillet 2022


Situation par rapport à la sécheresse au niveau départementale

Un comité de suivi hydrologique est prévu ce **mardi 12 juillet** à 16h00.

Afin de connaître, les mesures de limitation et les communes concernées, nous vous invitons à consulter le site Internet des services de l'État :
<http://www.loire.gouv.fr/secheresse-niveau-d-alerte-renforcee-pour-2-zones-a8843.html>
ou en mairie.

Situation par rapport à la sécheresse au niveau du territoire du SMIF

Au vu des prévisions météo et des conditions hydrologiques, les élus du SMIF se sont réunis **vendredi 8 juillet**, ils ont décidé de **maintenir les restrictions actuelles**.



**Syndicat Mixte d'Irrigation
et de Mise en Valeur du Forez**

¶

- → La situation hydrologique de la Loire est très défavorable à ce jour. Les débits entrants dans le barrage de Grangent sont inférieurs à 5m³/s, entraînant un déstockage du plan d'eau du barrage de Grangent.¶
- ¶
- → Ce matin, les élus ont décidé de mettre en place des mesures de restrictions d'usage de l'eau au sein du périmètre du SMIF, avec deux objectifs :¶
- → Réduire au maximum notre prélèvement, afin de garder du stock dans le plan d'eau de Grangent, pour la suite de la saison.¶
- → Prendre des mesures claires, justifiées par la valorisation de l'eau d'irrigation dans le système fourrager.¶

¶

Ainsi, le SMIF a décidé :¶

- → D'interdire l'irrigation des prairies permanentes,¶
- → D'interdire l'arrosage des jardins potagers de 10h à 18h,¶
- → D'interdire le remplissage des étangs,¶
- → De réduire le débit du système gravitaire, pour ne conserver dessus que l'abreuvement du bétail.¶

¶

Ces mesures seront évolutives en fonction de l'évolution de la situation.¶
En cas de question, n'hésitez pas à nous contacter.¶



ETP de la semaine dernière à Andrézieux Bouthéon

L'ETP de la semaine du 04/07/2022 au 10/07/2022 =						40.3 mm
04 juillet	05 juillet	06 juillet	07 juillet	08 juillet	09 juillet	10 juillet
5 mm	6 mm	5.6 mm	5.3 mm	6.8 mm	5.6 mm	6 mm

Météo à venir (d'après le site Plein Champ)

Plaine du Forez - commune de Feurs

	<	Lun 11	Mar 12	Mer 13	Jeu 14	Ven 15
Température max à 2 m (°C)	?	30	32	34	37	34
Précipitations (mm)	?	0	0	0	0	0
Précipitations max (mm)	?	0	0	0	0	0
Risque de précipitations (%)	?	1	3	3	4	4
Direction du vent à 10 m	?	N	N	SE	SE	N
Vitesse du vent à 2 m (km/h)	?	6	6	5	6	7
Rafales max à 2 m (km/h)	?	27	26	25	23	28
Évapotranspiration (mm)	?	5,1	5,3	5,5	5,7	5,5

Ce bulletin a bénéficié de l'aide du Conseil Départemental et des équipements de sondes tensiométriques de la Fédération des Comités de Développement.

Contact : Didier GRIVOT
Chambre d'Agriculture de La Loire • Tél. 04 77 92 12 12





BESOINS EN EAU des cultures (du 11 au 17 juillet)

Pour les besoins en irrigation, intégrer l'état de la réserve en eau de votre sol et déduire les précipitations efficaces des valeurs ci dessous :

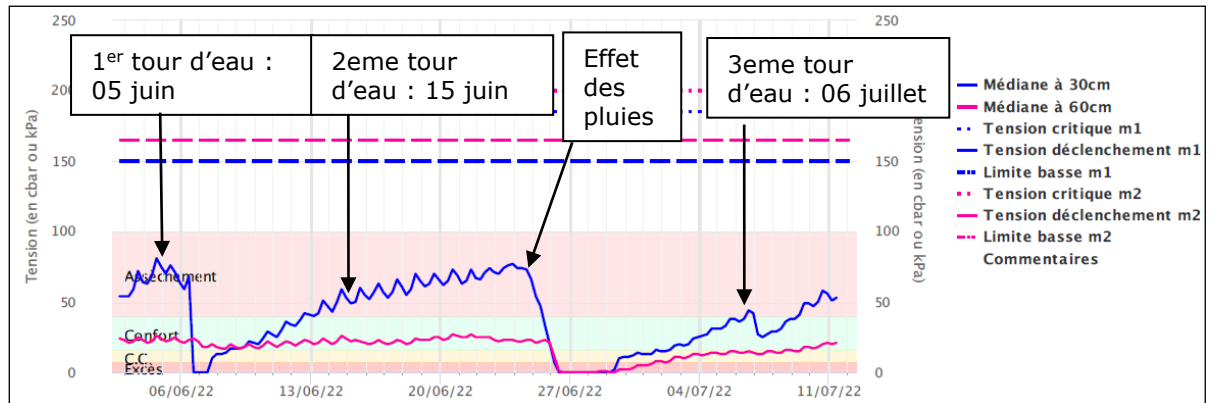
CULTURES	Stade végétatif	Besoins en eau des cultures (en mm)
LUZERNE	Tous stades	40
MAIS	Jusqu'à 8-9 feuilles	24
	De 8-9 à 10-12 feuilles	32
	De 10-12 à 1 mois après floraison	46
TOURNESOL	De 5 paires de feuille à début floraison	28
	De début à fin floraison	48
SOJA	Jusqu'à début floraison	32
	De début à pleine floraison	44
	De pleine floraison à graines 3 mm	40
SORGHO	Début végétation	24
	Gonflement	28
	Juste avant floraison	36

LAITUE	Début de croissance	20
CAROTTE	Grossissement des pommes	28
	Après levée	20
POMME DE TERRE	Grossissement	28
	Avant tubérisation	20
	Pendant tubérisation	44
TOMATE	Prématurité	32
	Plantation à floraison 3eme bouquet	16
	De 3ème bouquet à 10 % de fruits mûrs	32
HARICOT	Ensuite	20
	Début croissance	32
	Début floraison	32
FRAISIER	Début récolte	40
	Début floraison	16
	Pleine floraison	28
FRAMBOISIER	Grossissement du fruit	36
	Pendant récolte et après	32
	Floraison	32
ABRICOTIER	Grossissement du fruit	36
	Récolte	40
	Arbre adulte charge moyenne - Dur à la récolte	24
PECHER	Arbre adulte charge moyenne - Juillet Août	40
CERISIER (Adulte)	Après récolte	16
POMMIER POIRIER	Juillet à récolte	36

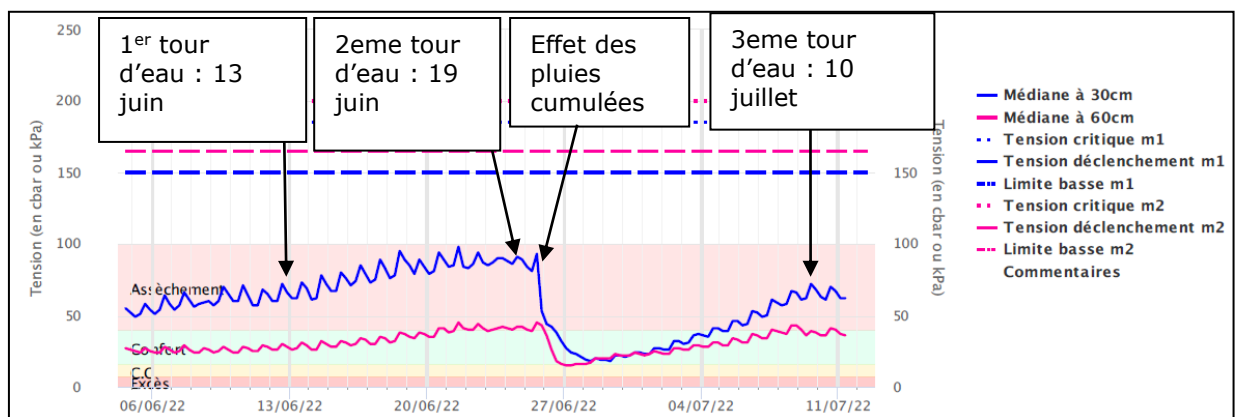


Informations transmises par les sondes tensiométriques...

...installées sur maïs en sols de « Varennes moyennes » – Feurs



...installées sur maïs en sols de « Chambons » – Feurs





Conduite à tenir pour l'IRRIGATION :

Les prévisions météorologiques annoncent sur l'ensemble de la semaine des températures supérieures aux normales de saison et l'absence de précipitations.

De nombreuses cultures se situent dans une période de grande sensibilité hydrique (stade floraison).

Dans ces conditions, il est nécessaire de poursuivre les tours d'eau. Aussi, il est important de piloter l'irrigation :

- *En donnant priorité à ces stades sensibles : pour le maïs : entre une semaine avant et, un mois après floraison femelle / pour le tournesol : de début à fin floraison / pour le soja : de début à pleine floraison.*
- *En apportant une dose d'irrigation inférieure ou égale à la Réserve Facilement Utilisable (=RFU) de votre sol. Au-delà, l'eau est perdue.*
- *En respectant l'arrêté sécheresse s'appliquant à votre situation.*

Besoins en eau du tournesol :

Source : bulletin irrigation du 28 juin 2022 – Chambre agriculture 69

Par climat sec et sur terres à réserve en eau limitée, 70 à 80 mm cumulés et apportés à partir de la floraison peuvent garantir un gain de 8 quintaux /ha et de 2 à 4 points d'huile.

Le choix de la date de début d'irrigation dépend de l'état de croissance végétative du tournesol avant la floraison et de l'état des réserves en eau du sol. Il est en effet nécessaire d'éviter l'exubérance des plantes avant la floraison : l'efficacité des arrosages s'en trouve améliorée. Arrêter l'irrigation quand le dos du capitule vire du vert au jaune citron. (Luc CHAMPOLIVIER Terresinovia).

Nous vous proposons, de vous transmettre directement sur votre messagerie internet, le présent bulletin d'irrigation. Dès le début de semaine, vous disposerez : des besoins en eau des cultures pour la semaine à venir, de préconisations techniques, d'informations réglementaires...

Pour cela, merci de transmettre votre adresse mail à :

didier.grivot@loire.chambagri.fr

Bulletin rédigé par Didier GRIVOT.

Ce bulletin a bénéficié de l'aide du Conseil Départemental et des équipements de sondes tensiométriques de la Fédération des Comités de Développement.

Contact : Didier GRIVOT

Chambre d'Agriculture de La Loire • Tél. 04 77 92 12 12



Loire
LE DÉPARTEMENT



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

